

Division par 5 de la valeur nominale de l'action Dassault Systèmes le 7 juillet 2021

Vélizy-Villacoublay, le 27 mai 2021 – Dassault Systèmes (Euronext Paris : #13065, DSY.PA) annonce que l'Assemblée générale des actionnaires du 26 mai 2021 a décidé la division par cinq de la valeur nominale de l'action Dassault Systèmes. Cette décision fait suite à la forte hausse de l'action, dont le cours est passé de 73,77 euros à 166,15 euros entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2020 (soit une augmentation de 125%).

Bernard Charlès, Vice-président du Conseil d'administration et Directeur général de Dassault Systèmes, commente : « La division du nominal par cinq reflète notre solide confiance dans les perspectives de forte croissance de Dassault Systèmes. Nous sommes bien positionnés pour envisager l'avenir puisque nous avons un marché potentiel adressable de 100 milliards de dollars, qui découle de notre volonté d'appliquer systématiquement le « jumeau virtuel d'expérience » à toutes les industries manufacturières que nous servons ainsi qu'au domaine de la santé et aux infrastructures. La plateformisation est une révolution pour l'innovation durable car elle permet de prédire et évaluer sur l'ensemble du cycle de vie des produits, et ce dans les trois principaux secteurs de l'économie. »

« La division du nominal favorisera la diversification de notre base d'investisseurs en améliorant la liquidité et l'accessibilité du titre. Elle permettra ainsi à terme une plus grande participation à la croissance future de Dassault Systèmes. »

Le Conseil d'administration du même jour a fixé au 7 juillet 2021 (à l'ouverture du marché) la date à laquelle cette division du nominal sera effective. En conséquence :

- pour toute action ancienne de 0,50 euro de valeur nominale détenue à cette date, les actionnaires recevront en échange cinq actions nouvelles de 0,10 euro de valeur nominale et le nombre total d'actions composant le capital sera multiplié par cinq,
- l'action Dassault Systèmes se négociera sur la base du cours d'ouverture du 7 juillet 2021 divisé par cinq.

Cette opération sera réalisée sans frais ni formalités pour les actionnaires de Dassault Systèmes et n'aura pas d'impact sur leurs droits.



A propos de Dassault Systèmes

Dassault Systèmes, la **3DEXPERIENCE** Company, est un « accélérateur de progrès humain ». Elle propose aux entreprises et aux particuliers des environnements virtuels collaboratifs qui leur permettent d'imaginer des innovations plus durables. En développant un jumeau virtuel du monde réel, grâce à la plateforme **3DEXPERIENCE** et à ses applications, Dassault Systèmes donne à ses clients les moyens de repousser les limites de l'innovation, de l'apprentissage et de la production.

Les 20 000 collaborateurs de Dassault Systèmes travaillent à créer de la valeur pour nos 290 000 clients de toutes tailles, dans toutes les industries, dans plus de 140 pays. Pour plus d'informations, visitez notre site www.3ds.com/fr

*©2021 Dassault Systèmes. Tous droits réservés. **3DEXPERIENCE**, l'icône de la boussole, le logo 3DS, CATIA, BIOVIA, GEOVIA, SOLIDWORKS, 3DVIA, ENOVIA, EXALEAD, NETVIBES, MEDIDATA, CENTRIC PLM, 3DEXCITE, SIMULIA, DELMIA, et IFWE sont des marques commerciales ou des marques déposées de Dassault Systèmes, une société européenne française (Registre du commerce de Versailles # B 322 306 440), ou de ses filiales aux États-Unis et/ou dans d'autres pays. Toutes les autres marques sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. L'utilisation des marques de Dassault Systèmes ou de ses filiales est soumise à leur approbation écrite expresse*

Relations Investisseurs de Dassault Systèmes

Corporate	François-José Bordonado Béatrix Martinez Callie Gauzer Marie Dumas	investors@3ds.com	+33 1 61 62 69 24
FTI Consulting	Jamie Ricketts Arnaud de Cheffontaines		+44 20 3727 1000 +33 1 47 03 69 48